



Actes de la conférence internationale

*ENJEUX et PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES en AFRIQUE
FRANCOPHONE*

Dakar, 4-5-6 février 2019

Entre écotourisme et économie du tourisme : cas de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie. Quelle contribution au développement socioéconomique de la région ?

Salma ITSMAIL

Doctorante, L.I.M.P.A.C.T Université Cadi Ayyad, Marrakech

Alaeddine BOUIZEDKANE

Doctorant, L.I.M.P.A.C.T Université Cadi Ayyad, Marrakech

RÉSUMÉ *Au lieu de choisir entre exploitation des ressources naturelles ou économie viable, L'écotourisme crée des opportunités économiques importantes et uniques. Ce tourisme axé sur la nature a donc des impacts environnementaux, socioculturels et économiques très significatifs. Les aires protégées sont les lieux privilégiés pour ce type de tourisme, ces aires peuvent profiter d'une gestion et protection de leurs ressources, mais aussi aider les populations locales de gagner économiquement en offrant plus d'emploi et de débouchés. Notre travail est conscient du caractère complexe du sujet et de ce fait se structure autour d'un cadre théorique fort et se base sur un croisement des données collectées pour en tirer les conclusions.*

MOTS CLÉS *Écotourisme, patrimoine, réserve, arganeraie*

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Pour citer ce document :

Itsmail, S. ; Bouizedkane, A. 2019. « Entre écotourisme et économie du tourisme : cas de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie. Quelle contribution au développement socioéconomique de la région ? », dans *Enjeux et perspectives économiques en Afrique francophone* (Dakar, 4 – 6 février 2019). Montréal : Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, 623-636 pages.

Introduction

Le tourisme est généralement considéré comme l'une des plus importantes activités économiques mondiales, puisque ses retombées, en termes d'emplois et de drainage de devises, ne sont plus à démontrer.

Cependant, les modèles économiques adoptés par les gouvernements ont presque atteint leurs limites, et nécessitent par conséquent une refonte sinon des ajustements, dans ce sens, l'écotourisme représente une approche économique innovatrice, ainsi, le Maroc a positionné l'économie verte tel un enjeu majeur de la Stratégie nationale de développement durable.

Plusieurs travaux et études récentes ont démontré concrètement que la transition vers un tourisme écologique peut représenter une stratégie favorable à la croissance et donc à l'emploi (*études menées par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la GIZ, l'Agence française de développement, etc.*)

Il y a quelques années, ce nouveau style de tourisme (L'écotourisme) fait son apparition sur le marché touristique (offre de circuit...), ce dernier touche à la fois l'éducation, la récréation et l'aventure.

Le Maroc se dote de richesses naturelles exceptionnelles connues pour leur intérêt biologique, leurs potentialités culturelles ou encore pour leur spécificité environnementale. « Les aires protégées marocaines représentent quant à elles un potentiel d'avenir pour le développement de l'écotourisme, à condition, que celui-ci y prenne toute sa dimension économique, sociale (communauté locale), éthique (charte – codes de conduites) et environnementale. » (*BENMECHERI, 2010*)

Ce texte examine brièvement l'importance et l'impact de l'écotourisme dans la région et plus particulièrement la réserve de biosphère de l'arganeraie. Nous analysons aussi les perspectives et potentialités socioéconomiques dans cette aire protégée en répondant à la question suivante :

« *Comment la réserve de biosphère de l'arganeraie peut promouvoir une mise en pratique de l'écotourisme et contribuer au développement économique et social de la région ?* »

1. **Écotourisme dans la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie : Réalités et possibilités socioéconomiques**

1.1 L'Écotourisme :

L'écotourisme entre dans le cadre de la consommation responsable, un engouement actuel existe donc pour ce type de produits comme pour les produits bio ou les énergies renouvelables.

Pour autant, cette forme de tourisme n'est pas nouvelle. C'est le fruit d'une réflexion menée conjointement depuis 30 ans par les scientifiques, les professionnels et les institutions de tous pays pour développer un tourisme prenant en compte les problématiques sociales, environnementales et économiques des territoires visités.

L'écotourisme a été reconnu dans les "hautes sphères" comme étant un vecteur essentiel du développement durable. L'ONU avait ainsi déclaré 2002 comme étant l'Année Internationale de l'Écotourisme.

L'écotourisme prend part d'une idéalisation de la nature. L'acceptation du terme tourisme de nature, pour les uns, concerne la visite de sites naturels peu transformés, peu touchés par la révolution industrielle, dans leur état de "nature" (Stock, op. cit.). Pour les autres, elle s'élargit à une dimension culturelle : la découverte de populations techniquement peu évoluées, par de petits groupes de visiteurs. Le tourisme de nature constitue un tourisme alternatif, très différent du tourisme rural, du tourisme vert, de l'agritourisme et s'oppose également au tourisme en nature.

L'écotourisme constitue une activité de découverte, d'étude, d'observation et d'interprétation de la nature, avec des pratiques aux impacts environnementaux minimisés. Le tourisme de nature pour ses adeptes suppose une sensibilisation à plusieurs sciences : géologie, botanique, ornithologie, interprétation du paysage. Les écotouristes effectuent des séjours dynamiques, dans lesquels ils se doivent d'être impliqués, et actifs. Les destinations proposées par les voyagistes privilégient des milieux naturels singuliers voire remarquables, recelant une forte biodiversité culturelle, équipée en parcs et réserves naturelles.

Des exemples du monde entier ont été observés, et il a été démontré que l'écotourisme s'accompagne souvent de résultats très positifs sur la préservation de l'environnement et sur le développement économique et social des populations locales.

De nos jours, l'écotourisme constitue une véritable tendance dans laquelle le Maroc ne peut se permettre de s'isoler, spécialement lorsque ses disponibilités naturelles et ses potentialités écologiques peuvent faire de ce pays une destination privilégiée, voire convoitée. Le Maroc offre une diversité floristique, faunistique et paysagère sans égal, ajoutée à l'existence de plus d'une quarantaine de grands types d'écosystèmes exceptionnellement riches. Cette richesse naturelle fait de ce pays un « produit » à haute valeur environnementale, et par conséquent une destination à large choix.

La Réserve de biosphère de l'arganraie, zone occupant près de 5% du territoire du Maroc, est une région produisant à elle seule 6.4% du PIB et génère près de 8% d'emploi (un PIB national qui passe de 92 millions MDH en 2008 à 1.063 milliards en 2017).

1.2 La réserve de biosphère de l'arganraie :

Afin de réduire l'impact du fonctionnement socioéconomique traditionnel local sur l'Arganeraie, l'État a mis en œuvre la reconnaissance de celle-ci en tant que Réserve de Biosphère Arganeraie (RBA) du programme Man and Biosphère (MAB) de l'UNESCO, en appliquant les recommandations de la stratégie de Séville élaborée par l'assemblée du comité MAB qui s'est tenue à Séville (Espagne) en mars 1995.

Le 8 décembre 1998, l'Arganeraie a été déclarée par l'UNESCO première Réserve de Biosphère du Maroc, sur une superficie de 2,5 millions d'hectares environ. Elle concerne les provinces et préfectures d'Agadir Ida Ou Tanane, Inezgane Ait Melloul, Chtouka Ait Baha, Tiznit, Taroudant, Sidi Ifni et Essaouira.

Cela signifie que l'UNESCO reconnaît à la région une singularité et un potentiel de biodiversité pour lequel des projets soutenables sont nécessaires. D'après l'UNESCO, une réserve naturelle a pour propos «de concilier conservation de la diversité naturelle et culturelle et développement économique et social ». Les objectifs décrits par l'UNESCO sont ainsi d'accomplir « trois fonctions interconnectées, de conservation, de développement et de soutien logistique ».

Les principaux objectifs de la création de la RBA sont les suivants : la préservation des ressources biologiques des valeurs paysagères et culturelles, Le maintien de l'équilibre et des écosystèmes, la contribution au développement local et régional de la zone.

En mettant l'être humain au centre de la problématique de préservation et de développement de la réserve, l'objectif consiste à « établir un équilibre durable entre ces buts souvent conflictuels que sont la conservation de la diversité biologique, la promotion de développement humain et la préservation des valeurs culturelles qui leurs sont associées » (UNESCO- Secrétariat MAB).

Le titre de Réserve de Biosphère de l'Arganeraie est attribué au Maroc pour mettre en œuvre des projets et afin de les rendre soutenables. L'État Marocain se place donc en garant du développement durable de l'Arganeraie, et s'en empare pour que la dimension nationale puisse, à terme, influencer la dimension locale.

1.3 Écosystèmes naturels à arganier : patrimoine national et universel

Située essentiellement sur la partie du Sud-ouest marocain, l'Arganeraie se rencontre au nord d'Essaouira (à l'embouchure de l'oued Tensift), s'étend sur la plaine du Souss, sur le versant sud du Haut Atlas et sur le versant nord de l'Anti-Atlas et se termine aux environs de l'oued Noun.

L'arganier (*Argania spinosa*) est une espèce endémique, à la fois forestière, fruitière et fourragère.

La zone est caractérisée par ces conditions climatiques et topographiques très différentes. Les plaines et les montagnes n'offrent pas les mêmes conditions de développement, avec des variations de taux d'humidité, d'exposition au vent, de températures, de présence de certaines faunes et flores. Cela explique que les différentes zones de l'Arganeraie soient inégales, offrant des peuplements d'arganiers plus ou moins denses à l'état pur ou en mélange avec d'autres espèces.

Le plus grand intérêt de la zone est, bien entendu, sa biodiversité avec des espèces uniques. L'Arganeraie forme des écosystèmes très riches en plantes et associations endémiques ou rares.

L'Arganeraie compte beaucoup plus pour les populations berbères (forte relation existante entre l'homme et la ressource), mais aussi pour tout le Maroc, en tant que

patrimoine naturel unique, mais aussi en raison du rôle essentiel qu'elle joue dans l'équilibre environnemental et de sa contribution à l'économie de la région.

La forêt d'arganier comme l'ensemble des forêts du Maroc, est un bien privé de l'État (forêt domaniale délimitée). La gestion (surveillance, aménagement, exploitation, sylviculture, équipement, reforestation...) est confiée au Haut-commissariat des Eaux et Forêt et de la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD).

Depuis 1925, l'Arganeraie bénéficie d'une législation spéciale (Dahir du 4 mars 1925) qui reconnaît à la population locale les droits de jouissance trop étendus en accordant aux ayants droit : la cueillette du fruit, la culture sous l'arganier, le parcours, le ramassage du bois de feu, de service et des matériaux de construction. Cette gestion complexe des ressources reflète la relation étroite entre les deux composantes du système arganier (homme et environnement).

Actuellement l'Arganeraie souffre de différentes perturbations de surusage provoquant une dégradation qualitative des attributs de l'écosystème. Les évolutions socioéconomiques dans la zone d'Arganeraie ont soulevé plusieurs questions sur les conditions susceptibles d'assurer un équilibre socioécologique pour le maintien voire la restauration de l'Arganeraie.

La multifonctionnalité de cet écosystème, longtemps considéré au centre des moyens de subsistance des populations locales, et la diversité des acteurs impliqués dans sa gestion sont actuellement au centre des enjeux du développement rural dans tout le Sud-ouest marocain.

1.4 Constatations sur le niveau socioéconomique :

La zone de la RBA, qui occupe près de 5% de la surface totale du royaume, s'étend sur un territoire varié et amplement diversifié en matière de ressources et d'activités économiques. En effet, c'est une région porteuse pour l'économie nationale produisant 6,4% du PIB et générant 8% des emplois créés au niveau national avec son triptyque agriculture-tourisme-pêche, secteurs les plus productifs. La zone contribue également à plus de 9% à l'agriculture nationale et participe à plus de 34,5% au secteur de la pêche et 17,4% dans l'hôtellerie/restauration.

Depuis 2008, cette zone a participé activement pour que le Maroc soit parvenu à maintenir une croissance moyenne de 4,2 pc par an.

1.4.1 Secteur de l'agriculture

Au niveau du secteur de l'agriculture, étant la plus saillante activité, la zone profite de sa SAU de 897013 ha, dont 187708 ha d'irrigué (soit 21%), malgré son climat sec et les ressources hydriques limitées et même de plus en plus menacées. La majorité de ces terrains se situe dans le Souss et les plaines d'Essaouira. Les primeurs et les agrumes à côté du maraichage constituent les principales productions phares de la zone (*agrimaroc, 2016*).

La zone présente un périmètre de grande hydraulique, notamment celui de Souss Massa sur 130700 ha, où une intensification agricole soutenue est entreprise.

1.4.2 Secteur de la pêche

La pêche constitue l'un des secteurs clés dans la zone de RBA et constitue une richesse à dimension nationale. Elle emploie une main-d'œuvre importante et draine des investissements et des devises. La zone dispose d'un grand port de pêche hauturière et côtière à Agadir, en plus du port d'Essaouira récemment aménagé et d'un certain nombre de petits ports de pêche réservés aux barques pratiquant la pêche artisanale : Imessouane, Taghazoute, Aglou, Tifnit, etc. Cette activité a contribué à la création d'unités industrielles en relation avec le secteur et à vocation d'exportation.

Elle constitue certainement un atout économique important de la région en raison de disponibilité des ressources halieutiques et de son rôle dans le développement des autres secteurs (industrie, commerce, services).

1.4.3 Secteur du tourisme

L'importance de ce secteur lors de cette décennie est marquée par la place de plus en plus importante qu'acquiert le secteur touristique dans le soutien de l'économie locale

et régionale. Il est considéré par les responsables comme un secteur stratégique pour accompagner le développement économique des principales agglomérations urbaines de la RBA. C'est une importante source de devises qui produit des effets d'entraînement économiques positifs sur les autres secteurs.

La zone de RBA se chevauche sur les deux premières régions touristiques du Maroc. Elles ont cumulé plus de la moitié (56%) des lits additionnels créés depuis 2010. En effet, la région Marrakech-Safi a vu sa capacité augmenter de 17 324 lits additionnels et la région de Souss Massa de 9 568 lits (Annuaire statistique du tourisme, 2018).

La région de Souss Massa est la deuxième région touristique du Maroc d'une capacité litière de presque 42 000 lits, soit 18% de la capacité litière nationale, derrière la région de Marrakech Safi (33% de la capacité litière nationale), qui inclut la province d'Essaouira partie intégrante de la RBA.

L'évolution des nombres de touristes s'est nettement améliorée entre l'an 2000 et 2017 (178% pour Agadir, 353% pour Essaouira et 344% pour Marrakech), en entré à partir de la voie aérienne la plus desservie.

La zone a gardé donc son label de destination internationale privilégiée, Co-laideur au niveau national. Le secteur y dispose d'importantes infrastructures d'accueil et de séjour : 17% des établissements classés à l'échelle nationale, avec une capacité de 35 500 lits soit 18% du total national. Rien que la ville d'Agadir a accueilli plus de 850.000 touristes en 2012, représentant près de 15% du total national.

1.5 Rôle de la RBA dans la promotion de l'écotourisme

Durant ces dernières années, l'écotourisme a suscité l'intérêt des responsables, cela est affirmé par les circuits touristiques mis en place en faveur des touristes de la RBA.

Pour les parcours écotouristiques, un réseau de circuits a été aménagé afin de répondre aux besoins des visiteurs, de faciliter l'accès aux différents sites de la région, de sauvegarder et protéger la biodiversité et d'intégrer la communauté dans les projets locaux. Huit circuits ont été constitués : l'embouchure de l'oued Souss, la zone d'Eucalyptus, la Réserve de Rokein, le tour de Massa, le dortoir des ibis chauves à Douira, la réserve de Massa, le circuit Sidi Ouassai et le circuit Timzlit.

Ces circuits sont gérés par un cahier des charges comportant 28 articles mis en place par concertation entre écolodge, associations, responsables du PNSM, département régional des Eaux et forêts et la délégation du ministère du Tourisme.

Grâce à ces circuits, un appel d'offre d'emploi est constamment lancé, des conventions sont mises en place avec les collectivités locales, essentiellement dans les communes rurales, et une utilisation spéciale est accordée aux populations locales.

Sur le plan socioéconomique, les bénéficiaires dans ce domaine touchent divers secteurs à la fois, les circuits écotouristiques permettent de réaliser des avantages notables en ce qui concerne les associations, coopérations, Écolodges, artisans.

Les retombées notables pour l'économie locale portent sur la mise en place de plusieurs Écolodges dans la zone de la RBA. Cette initiative est une réussite pour développer le secteur touristique dans la réserve, ainsi pousser le développement local rural.

Parmi les acteurs concernés par la promotion de la réserve, nous trouvons les associations et les coopératives qui jouent un rôle fondamental dans le développement socioéconomique et touristique via la valorisation du produit arganier.

En outre, les organisations non gouvernementales sont considérées comme des agents de développement, ils jouent un rôle primordial dans le développement de l'économie locale. Les agences du tourisme participent elles aussi au développement de l'écotourisme par le biais des circuits proposés aux touristes étrangers.

Le "contrat de gestion" nomme les populations locales partenaires pour la conservation et la gestion des zones centrales (des programmes de formation sont proposés ayant pour but le développement durable et l'écotourisme). Les universités participent également à la promotion de la zone par la recherche scientifique.

La région arganraie est de plus en plus mise en valeur sur le plan touristique, le touriste étranger découvre le système d'exploitation arganraie qui représente un héritage culturel unique en son genre, sans oublier la richesse naturelle que détient la zone. Sur le plan économique : une augmentation de la plus-value régionale résulte de la vente des produits régionaux. La RBA constitue un terrain à intérêt touristique, possédant des atouts naturels écotouristiques importants.

2. L'Ecolodge ATLAS KASBAH, un projet à perspective économique dans la zone RBA

Le gouvernement a mis en place des outils de sensibilisations et d'encouragement d'investissement dans la zone de la RBA. Nous pouvons citer l'exemple des trophées du tourisme responsable du ministère du Tourisme (ONMT), l'introduction du label « clef vert », l'ALM ecology trophy, trophée hommage patrimoine et création et le guide du voyageur responsable. Un des écolodges dans la région a pu être couronné par ses cinq trophées « l'Ecolodge Atlas Kasbah ».

Les activités économiques au sein de la réserve biosphère, tel que les écolodges, ont permis d'améliorer de façon significative la situation de l'emploi dans le milieu rural. Une augmentation de la participation active de la population locale est enregistrée depuis le dernier rapport décennal de la RBA.

Ces projets gérés au niveau local ont permis la facilité d'intégration des populations et le maintien d'un développement local à travers les associations, coopératives et Écolodge.

Cette zone fait l'objet d'un investissement important et ciblé, faisons de la réserve biosphère arganeraie un espace idéal socioécologique qui a mobilisé la population locale autour de leurs ressources, ainsi, réalisé et atteindre un autodéveloppement.

En plus, une convention intitulée « Tourisme durable pour la promotion de l'emploi et des revenus en zones rurales » a été mis en place en 2015 par le HCEFLCD et l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ) et qui a pour but d'enrichir la destination marocaine par des offres touristiques focalisé sur les « aires protégées », et ainsi, développer des produits écotouristiques et valoriser la biodiversité des espaces naturels tel que la réserve biosphère arganeraie.

Atlas kasbah Ecolodge, représente un exemple concret de développement durable et de tourisme responsable valorisant les spécificités du territoire tout en assurant un lien avec la population locale. Il est le seul écolodge dans la région d'Agadir messguina, nous avons choisi ce cas pour illustrer l'impact économique d'un tel projet sur la réserve biosphère arganeraie.

Les éléments présentés ci-dessous résultent des rencontres effectuées sur le terrain auprès des touristes, des autochtones, du gérant de l'Écolodge.

L'établissement comprend 11 chambres d'une capacité de 27 lits, avec un espace de travail, et une salle de séminaire pouvant accueillir plus de cinquante personnes. Elle offre à ces visiteurs des activités récréatives, sportives et d'animation contribuant ainsi au développement local de la région.

L'écologie emploie une douzaine de personnes d'une façon permanente et de 8 à 10 personnes en emploi saisonnier, sans oublier le nombre d'emplois indirects estimés à plus d'une quarantaine de personnes intégrant transporteurs, artisans, femme de la coopérative...

En dehors de son activité principale, l'établissement mène des activités de développement durable avec les coopératives locales et associations.

Cet écolodge participe également au développement local, il met en avant le savoir-faire de la population tel que celui du pisé et des objets artisanaux fabriqués dans les coopératives de la région, ce qui engendre des revenus non négligeables pour la communauté locale notamment par les diverses activités gérées par l'établissement.

Le secteur d'artisanat enregistre à lui seul un chiffre d'affaires dépassant 10,6 MMD avec une valeur ajoutée de plus de 4,3 MMDhs. Ce secteur emploie plus de 34000 personnes dans l'ensemble de la zone RBA.

Ce secteur voit son chiffre d'affaire augmenté de près de 80% et sa valeur ajoutée de près de 90% et ses emplois ont plus que doublé (conseils régionaux de souss massa et Marrakech Safi).

Cette activité s'est développée en corrélation étroite avec le tourisme. Il a connu une évolution importante, parmi les produits emblématiques de la région se distinguent notamment par la bijouterie et produit artisanal de la région mesghuina.

L'écotourisme attire de nombreux espoirs auprès d'une partie des jeunes qui travaillent en collaboration avec l'écologie. Ce sont notamment des jeunes autochtones qui ont bénéficié d'une formation de guide touristique au sein de la réserve biosphère.

Conclusion

La fonction de développement de la zone RBA représente le centre d'intérêt de plusieurs partenaires (écologie, associations, responsables du PNSM, département régional des eaux et forêts et la délégation du ministère du Tourisme) dont l'optique est d'améliorer le niveau de vie de la population et son secteur économique. Les moteurs de développement dans la zone RBA touchent plusieurs secteurs, les plus importants se limitent dans "l'agriculture, la pêche et le tourisme".

L'écotourisme est nettement en croissance durant ces dernières années, il se voit comme secteur pionnier dans toute l'aire de la RBA, c'est une destination privilégiée pour un grand nombre de touristes internationaux. L'enquête réalisée par le ministère de tourisme affirme que les touristes français sont les plus présents sur le territoire de la RBA, leurs intérêts se concentrent sur le fait que le Maroc est un pays francophone par excellence et une destination qui va au-delà des labels et du « greenwashing » pour des fins de marketing touristique. Pour l'année 2017, près de 14% des visiteurs du Maroc sont des Français, suivis par les Espagnols (6%) puis les Anglais (4%) et les Allemands (3%).

Le territoire de la RBA est devenu un terrain promoteur attirant divers investisseurs. Ces investissements impactent positivement les populations locales (taux d'employabilité élevé) et le territoire lui-même (structure et développement durable). Les activités économiques au sein de la réserve de biosphère ont permis dans une large mesure d'appuyer l'amélioration de la situation de l'emploi rurale à travers une participation active. Ces activités et projets gérés au niveau local ont permis également de faciliter l'adhésion des populations à travers les associations et coopératives de développement local. Bien que le milieu naturel de l'aire de la RBA, constitue ce vivier pour la population locale qui en trouve sa raison d'être, la viabilité économique des systèmes de production peut être améliorée par l'investissement ciblé notamment au niveau des différents modes de tourisme (de nature, équitable et solidaire, humanitaire, communautaire, scientifique, etc.).

Néanmoins, des complications se trouvent dans l'implication des différentes instances de gouvernance de la RBA, elles s'illustrent par le niveau de difficulté rencontré pour accéder à une base de données et d'une multitude d'intervenants parfois à restrictions confidentielles (en terme de nombre et spécialité), entre départements étatiques (Eaux et forêts, agriculture, tourisme, intérieur, éducation nationale, culture, jeunesse et

sport...), semi-publiques (L'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable ...), privés et société civile, universitaire et organe de recherche (Institut National de la Recherche Agronomique, Universités Ibn Zohr et Cadi Ayyad, L'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II) ainsi que leurs différents niveaux d'actions (National, régional, provincial, communal, local). De là, le défi majeur de la gestion de cette aire protégée reste celui de trouver un terrain d'entente entre les différents acteurs et parties prenantes.

Bibliographie

- Administration des Eaux et forêts et de la Conservation des Sols, 1996 : Plan Directeur des Aires Protégées.
- Aka Koutoua Michel. 2006. Analyse écologique, phyto sociologique et évaluation des bilans des plantations à arganier en vue de la régénération et de la réhabilitation de ses écosystèmes naturels (Régions d'Agadir, Taroudant et Tiznit, DREF/SO, Maroc).
- Alifriqui. M. 2004. « L'écosystème de l'arganier ». Étude réalisée à la demande du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD/FEM-Maroc), 126 p.
- Benchekroun. F, Buttoud. G. 1989 : « L'Arganeraie dans l'économie rurale du sud-ouest marocain », Forêt Méditerranéenne, Volume XI, n°2, Nov.1989.
- Blangy Sylvie (1993), « Du tourisme de nature à l'écotourisme. Tourisme et nature », Cahiers d'Espaces, février.
- HCP, 2017. Haut Commissariat au Plan, Annuaire statistique régional de Souss Massa, 2017.
- Ministère de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme. 2002. Stratégie de développement du tourisme rural. Rapport préparé par l'organisation mondiale du tourisme (O.M.T.) en sa qualité d'agence d'exécution du programme des Nations Unies pour le développement (P.N.U.D.), 261 pages.
- Stock M., (coordi.) (2003), « Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux », Belin, Paris, 304 p.